

Contribution des politiques publiques aux inégalités de santé : le cas de l'assurance maladie privée

Présenté par : **Amélie Quesnel-Vallée**, Université McGill

Résumé effectué par : **Maude Boulet**, étudiante au doctorat, Université de Montréal

Dans cette présentation, l'auteur rapporte les résultats de plus de 50 études portant sur les effets combinés des systèmes d'assurance maladie public et privé. En effet, le système de santé à deux vitesses est un sujet d'actualité qui a été la source de plusieurs débats publics et l'auteur a démontré la pertinence d'étudier la question pour bien appuyer les décisions politiques. Le revenu affecte effectivement l'espérance de vie des individus et l'assurance maladie privée soulève donc invariablement un problème d'équité entre les classes sociales.

Trois études citées ont particulièrement attirées notre attention. La première est une recherche réalisée à l'aide des données de l'Enquête nationale sur la santé de la population de 1994 à 2006. Les résultats de cette étude montrent que la trajectoire de santé perçue varie très peu en fonction du type de couverture privée de santé (stable, intermittente ou non-assuré). Les résultats d'une seconde recherche effectuée à partir des données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de 1997-2002 auprès des individus de 55 à 64 ans suggèrent que les individus qui ne possèdent pas d'assurance maladie privée et qui ont des revenus plus élevés ont une meilleure santé perçue que ceux dont les revenus sont plus faibles. Dans le cas des personnes ayant une assurance-maladie privée, le revenu n'affecte pas significativement la santé perçue. La troisième étude s'intéresse aux effets de l'assurance maladie privée chez les médecins de famille. Contrairement aux deux autres recherches, les données de cette dernière sont qualitatives et tirées d'entrevues semi-structurées menées auprès de 19 médecins de cinq types d'environnements cliniques de Montréal.